



Assemblée générale

CPSD/495

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Quatrième Commission
19^e séance – après-midi

QUATRIÈME COMMISSION: LA PRÉCARITÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX POUR LES RÉFUGIÉS PALESTINIENS AU CŒUR DES DÉBATS

Les délégations exhortent Israël de lever le blocus de Gaza et les obstacles à la circulation des biens et des personnes afin d'atténuer les souffrances des Palestiniens

La Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) a été saisie, cet après-midi, du rapport du Secrétaire général sur l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et de celui du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. La Commission a ensuite entamé un débat général sur la situation de l'UNRWA et des réfugiés palestiniens dans le Proche-Orient.

M. Filippo Grandi, Commissaire de l'UNRWA, a donné un aperçu de la situation politique, économique et sécuritaire dans chacune des cinq zones d'opérations de l'Office, ainsi que sur les incidences de la situation dans laquelle se trouve l'Office sur les réfugiés auxquels il fournit des services. Il a souligné que malgré quelques signes d'amélioration économique dans certaines parties du territoire palestinien occupé, des années de conflit, les restrictions imposées à la liberté de circulation et le blocus de Gaza, continuent d'avoir des répercussions sur la situation économique désastreuse des réfugiés de Palestine. Sur le plan financier, l'Office continue de souffrir d'une situation précaire avec un déficit de plus de 46 millions de dollars en ce qui concerne son budget ordinaire.

Le Rapporteur du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'UNRWA, M. Andreas Lovold, a quant à lui souligné l'urgence de renflouer le fonds général de l'Office de 145 millions de dollars pour lui permettre d'avoir un coussin de sécurité. La crise financière structurelle que connaît l'Office a, selon le Groupe de travail, des conséquences graves sur la qualité et l'accès aux services de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et impose des conditions de travail difficiles à son personnel tout en compromettant son programme ambitieux de réformes.

Au cours du débat général qui a suivi ces présentations, les délégations se sont toutes montrées préoccupées par la situation financière de l'UNRWA. Dans ce contexte, plusieurs de ces délégations, à l'instar de celles de la Palestine et de l'Union européenne, ont appelé les bailleurs de fonds traditionnels à maintenir, voire renforcer leur appui financier à l'UNRWA, au risque de le voir cesser ses activités ou même de voir son manque de ressources avoir un effet négatif sur la communauté des réfugiés et, par conséquent, sur la paix et la sécurité dans la région, comme l'a souligné la délégation de la Jordanie. Le représentant jordanien a rappelé que son pays accueille la majorité des réfugiés palestiniens sur son territoire. La délégation du Sénégal a estimé que l'UNRWA doit être mis dans des conditions optimales pour lui permettre de s'acquitter de son mandat.

Quant à la délégation de la République arabe syrienne, elle a, pour sa part, demandé aux puissances qui soutiennent militairement Israël de revoir leur politique, estimant qu'une petite partie des immenses ressources versées sous forme d'aide militaire à Israël permettrait d'atténuer les souffrances des Palestiniens.

Plusieurs délégations ont en outre dénoncé puis condamné l'attitude d'Israël, qualifiée « d'intransigeance » par l'observatrice de la Palestine. Pour les délégations du Viet Nam, de la Chine, ou encore de l'Égypte, qui parlait au nom des non-alignés, la responsabilité israélienne dans la situation difficile que vivent les réfugiés, tant sur le plan économique et social que sécuritaire, est évidente, « alors même qu'Israël continue sa politique de colonisation et de construction du mur de séparation, pourtant jugée illégale, et que ses forces mènent des attaques répétées sur le personnel et les locaux de l'Office ». Dans ce contexte, plusieurs délégations ont à nouveau exhorté Israël à lever le blocus et autres mesures restrictives pour permettre la circulation des biens et des personnes dans le territoire palestinien et le Golan syrien occupés.

Les Émirats arabes unis ont lancé un appel à la communauté internationale afin qu'elle accentue les pressions sur Israël en vue de faire cesser cette politique.

La Quatrième Commission poursuivra son débat général demain mardi, le 1^{er} novembre, à 15 heures.

OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIÉS DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT

Rapport du Secrétaire général sur les personnes déplacées du fait des hostilités de juin 1967 et des hostilités postérieures (A/66/222)

Le présent rapport se réfère à la correspondance échangée entre le Secrétaire général et la Représentante permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies concernant les mesures prises par le Gouvernement israélien pour mettre en œuvre les dispositions pertinentes de la résolution 65/99. Il rend également compte des informations fournies au Secrétaire général par le Commissaire général de l'Office sur le retour en Cisjordanie et dans la bande de Gaza des réfugiés immatriculés auprès de l'Office qui vivaient en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne.

Il est indiqué que dans une note verbale, la Mission permanente d'Israël a réitéré son appui aux activités humanitaires de l'Office. Elle a fait valoir que depuis le début de 2010, Israël a approuvé 72 projets de l'UNRWA à Gaza. Toutefois l'Office n'a commencé ses travaux que pour 33 de ces projets. Au cours de l'année écoulée, le Gouvernement israélien a aussi considérablement assoupli les restrictions imposées pour des raisons de sécurité en Cisjordanie puisque 98 barrages ont été levés sur les routes de Judée et de Samarie. Israël reste préoccupé par l'inspiration politique des résolutions relatives à l'UNRWA et s'inquiète de ce qu'elles ne présentent qu'une vue partielle et ne tiennent pas compte des réalités locales. Les préoccupations d'Israël à cet égard concernent aussi des déclarations publiques nettement politiques et partiales de représentants de l'Office.

Israël est favorable à ce que l'on regroupe les résolutions sur l'Office et que l'on en supprime tout langage politique extrinsèque.

Dans sa note verbale reproduite dans le rapport, Israël fait aussi état des attentats planifiés et lancés par des organisations terroristes basées en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Biens appartenant à des réfugiés de Palestine et produit de ces biens Rapport du Secrétaire général (A/66/318)

Le présent rapport reprend les réponses au Secrétaire général, datées du 2 juin et du 8 juillet 2011, des États du Danemark et d'Israël sur toute mesure qu'ils ont prise ou envisagé de prendre concernant la mise en œuvre des résolutions 65/98 à 65/101 qui sont relatives aux biens appartenant à des réfugiés de Palestine et au produit de ces biens. Aucune information n'a été reçue d'autres États Membres concernant la mise en œuvre de la résolution 65/101.

Dans sa réponse, le Danemark indique avoir versé en 2010 à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) une contribution de base de 70 millions de couronnes danoises qui s'inscrit dans l'appui continu que le pays apporte à l'Office et dit qu'il devrait verser un montant similaire en 2011. En 2010 également, le Danemark a versé 10 millions de couronnes pour l'exécution d'activités éducatives à Gaza, et 5 millions de couronnes en réponse à l'appel lancé par l'Office pour financer les activités de secours et de relèvement dans le camp de Nahr el-Bared, au Liban.

De son côté, Israël, qui indique qu'il a voté contre les résolutions ci-dessus mentionnées, « compte tenu de leur politisation et de leur caractère partial », a répondu qu'il réitérait son appui aux activités humanitaires de l'Office. À cet égard, Israël réaffirme qu'il entend continuer à faciliter la prestation de services humanitaires aux bénéficiaires des activités de l'Office sur le terrain.

Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (A/66/520)

Dans le présent rapport, le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) présente les activités qu'il a menées en 2011 et fournit un descriptif détaillé de la situation financière actuelle de l'Office.

Le montant du Fonds général de l'Office -espèces et contributions en nature- pour l'exercice biennal 2010-2011 s'élève à 1 226,7 millions de dollars, dont un montant en espèces destiné aux programmes de 598,5 millions de dollars pour 2010 et de 621,2 millions de dollars pour 2011. Le budget-programme pour 2011 prévoit des contributions en nature d'un montant de 3,5 millions de dollars. Ses perspectives financières étant particulièrement sombres, l'Office a décidé en décembre 2010 de réduire de 53,2 millions de dollars ses

dépenses de programmes pour 2011. Compte tenu de ces coupes budgétaires, l'UNRWA prévoyait en août 2011 que son déficit atteindrait 47,6 millions de dollars à la fin de l'année, soit un mois de dépenses de fonctionnement, et qu'il ne serait donc pas en mesure de financer ses dépenses de personnel en décembre 2011 et les autres activités opérationnelles qu'il avait prévues. L'Office a de nouveau demandé aux donateurs de consentir un effort pour que son Fonds général soit intégralement financé, car il est la principale entité à fournir les services de base aux réfugiés palestiniens.

Le Groupe de travail constate, avec préoccupation, l'énorme déficit de financement que devrait connaître le Fonds général de l'UNRWA non seulement en 2011, mais également pendant le prochain exercice biennal. Il réaffirme qu'il incombe à la communauté internationale de veiller à ce que le niveau de service de l'UNRWA reste acceptable, en quantité comme en qualité, et que le financement de l'Office tienne compte de l'évolution des besoins et de l'accroissement du nombre de réfugiés. Il s'inquiète également du caractère structurel de la crise financière que connaît l'Office. Son Fonds général étant sous-doté année après année. Le Groupe de travail s'inquiète de nouveau que la circulation des articles humanitaires et du personnel de l'UNRWA, à destination et en provenance du territoire palestinien occupé et entre ses différentes parties, soit toujours aussi limitée, et il prie instamment le Gouvernement israélien d'y remédier. Le Groupe de travail prie instamment les donateurs qui ont pris des engagements de verser au plus vite l'intégralité du montant de leur contribution à l'UNRWA. Le Groupe de travail prie instamment tous les États Membres d'examiner la recommandation du Secrétaire général selon laquelle il faudrait accroître le montant prélevé au titre du financement de l'UNRWA sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, sans pour autant que ce dernier n'augmente lui-même.

Débat général

M. FILIPPO GRANDI Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), présentant le Rapport du Commissaire général de l'UNRWA (A/66/13) a donné un aperçu de la situation politique, économique et sécuritaire dans chacune des cinq zones d'opérations de l'Office, ainsi que les incidences sur les réfugiés auxquels il fournit des services. Selon le rapport, les conditions relativement stables en Jordanie et dans la République arabe syrienne ont permis à l'Office de poursuivre ses principales activités dans le domaine du développement humain. Le conflit, la violence et l'incertitude politique dans le Territoire palestinien occupé et, dans une moindre mesure, au Liban, ont pour leur part occasionné des souffrances supplémentaires pour les réfugiés et de nouvelles difficultés pour l'Office. Malgré quelques signes d'amélioration économique dans certaines parties du Territoire palestinien occupé, des années de conflit, les restrictions imposées à la liberté de circulation et le blocus de Gaza continuent d'avoir des répercussions sur la situation économique désastreuse des réfugiés de Palestine, indique en outre le rapport. Le Commissaire a ajouté que le blocus viole le droit international et est une entrave à la réalisation des droits du peuple palestinien. En raison du climat actuel, le Commissaire a lancé un appel au calme et à des mesures visant à favoriser un climat de confiance.

Le rapport présente aussi une évolution des opérations de terrain dans les cinq secteurs où opère l'Office. Il rappelle que, depuis septembre 2000, l'Office a lancé des opérations de grande ampleur afin de répondre aux situations d'urgence dans le Territoire palestinien occupé et au Liban. En 2010, environ 650 000 réfugiés de la bande de Gaza et 200 000 écoliers des écoles de l'Office à Gaza ont reçu une aide alimentaire d'urgence. En Cisjordanie, ce sont environ 27 204 familles qui ont reçu cette aide et un emploi temporaire a été trouvé à environ 76 634 réfugiés. Dans le nord du Liban, la reconstruction du camp de réfugiés de Nahr el-Bared s'est poursuivie, mais le manque de moyens financiers et un environnement de travail difficile ont freiné les progrès.

En Syrie, l'environnement politique actuel reste un sujet de préoccupation, même si rien ne montre pour l'instant que les réfugiés soient une cible des violences, a ajouté le Commissaire.

Par ailleurs, selon le rapport, les autorités israéliennes, invoquant des raisons de sécurité, ont continué de limiter la liberté de circulation du personnel de l'Office dans le Territoire palestinien occupé, notamment en bouclant la Cisjordanie et la bande de Gaza ou en interdisant aux fonctionnaires localement recrutés d'emprunter le passage d'Erez (entre Israël et la bande de Gaza). Les forces armées israéliennes ont en outre, à deux reprises, pénétré de force dans des locaux de l'Office en Cisjordanie, en violation de la Convention de 1946, souligne le rapport.

Le rapport revient aussi sur la situation financière de l'Office. Il présente une répartition des financements et une ventilation des dépenses et souligne que la situation continue d'être précaire, avec un déficit de plus de 46 millions de dollars dans le budget ordinaire. Dans ce contexte, le Commissaire a lancé un appel à la communauté internationale, y compris aux donateurs émergents, au secteur privé ainsi qu'aux pays arabes, afin qu'ils accroissent leur contribution au budget de l'Office. Continuer à fournir les services de base aux réfugiés ne résoudra pas le problème, a conclu M. Grandi, avant de souligner la nécessité d'une solution politique.

Échange de vues

M. HAIM ASSARAF (Israël) a demandé au Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, M. Grandi, pourquoi ne considère-t-il pas que les tirs de roquettes sur les civils israéliens depuis les camps de réfugiés ont un effet majeur sur le problème. Rien que ces derniers jours, plus de 60 roquettes ont été tirées, a-t-il ajouté.

L'observatrice de la Mission permanente d'observation de la Palestine a déclaré espérer que le processus de reconstruction de Gaza commence avec la levée du blocus illégal et inhumain, avant de remercier les pays qui ont contribué financièrement à ce processus. Elle a ensuite déclaré appuyer les appels lancés par l'UNRWA en direction de la communauté internationale, avant d'estimer que la Palestine dispose d'un droit légitime à s'autogouverner en particulier, depuis l'étape historique franchie pour la demande de candidature en tant que Membre des Nations Unies et avec l'admission de la Palestine en tant que 195^{ème} membre de l'UNESCO. Cette acceptation ouvre la porte à tout autre processus, pour que la Palestine exerce ses droits en tant qu'État à part entière, a-t-elle conclu.

Mme MARIA WALESKA VIVAS (Venezuela) a demandé à M. Grandi de détailler les tâches envisageables par la communauté internationale afin de protéger les civils dans les territoires occupés. M. MAGED ABDELLAZIZ (Égypte) a voulu connaître l'impact sur le terrain des difficultés financières de l'UNRWA et s'est enquis des engagements pris par les bailleurs de fonds pour couvrir ces déficits. En outre qu'advient-il en cas d'absence de financements, a-t-il aussi demandé. M. MAJDI RAMADAN (Liban) a demandé à M. Grandi d'estimer le coût économique du blocus de Gaza, notamment pour la circulation des marchandises.

M. FILIPPO GRANDI, répondant aux délégations, a déclaré que la protection des civils, y compris des réfugiés est exercée par les Nations Unies et que beaucoup de problèmes sont résolus par la voie diplomatique, y compris les négociations sur le terrain avec les autorités israéliennes. Les problèmes non résolus sont publiquement signalés, a-t-il ajouté. En ce qui concerne les problèmes de financement du Fonds général, M. Grandi a annoncé qu'un processus de négociation est en cours avec trois ou quatre bailleurs de fonds traditionnels, qui se disent prêts à faire un geste. En cas d'absence de solution, l'Office ne serait pas en mesure de payer les salaires de décembre. Le Commissaire a ensuite déclaré qu'il est difficile d'établir des coûts précis s'agissant du transport des marchandises. Enfin, l'Office et le système des Nations Unies ont toujours condamné les attaques contre les civils, y compris ceux tués par des roquettes, a-t-il répondu à la délégation d'Israël.

Mme FEDA ABDELHADY NASSER, Observatrice de la Palestine, a exprimé la gratitude des Palestiniens à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour les services qu'il a rendus au cours des 60 dernières années aux réfugiés palestiniens qui comptent aujourd'hui 4.8 millions de personnes. Elle a regretté que le personnel dévoué de l'Office, qui travaille souvent dans des conditions difficiles et dangereuses, ne touche pas une prime de risque, à l'instar de ce qui se pratique ailleurs par l'ONU. Compte tenu du fait que l'Office est un facteur de stabilisation dans la région, elle a remercié les pays hôtes de réfugiés palestiniens qui sont la Jordanie, le Liban et la Syrie, ainsi que la communauté internationale pour le soutien qu'elle apporte à l'Office, rappelant qu'il s'agit de contributions volontaires. Elle a également saisi cette occasion pour lancer un appel aux pays bailleurs de fonds, pour qu'ils maintiennent leur appui financier, voire le renforcent, de manière à permettre à l'UNRWA de sortir de la crise financière qu'il traverse sans lequel l'Office ne serait plus en mesure d'assurer les services de base qu'il offre aux réfugiés palestiniens.

L'observatrice a assuré que le bien-être des Palestiniens était la priorité absolue des dirigeants palestiniens qui ne ménagent aucun effort pour arriver à un règlement pacifique du conflit israélo-palestinien, y compris la question des droits des réfugiés palestiniens. La représentante a dénoncé l'intransigeance israélienne qui consiste à systématiquement « bafouer le droit international », ce qui exacerbe, selon elle, le conflit et aggrave la situation des réfugiés palestiniens. Elle en veut pour preuve que la question des réfugiés palestiniens est aujourd'hui la plus longue question de réfugiés, et que plus de la moitié de la population palestinienne sont des réfugiés souvent sur trois générations. La situation des réfugiés palestiniens dans les camps de la bande de Gaza est, selon elle, la plus difficile car ils continuent à être victimes de violations continues de leurs droits de l'homme par les forces d'occupation israéliennes. Qu'il s'agisse de raids aériens, de colonies de peuplement, d'arrestations et de détentions arbitraires ou encore de leurs conditions socio-économiques difficiles, il s'agit pour la délégation palestinienne d'une atteinte à leur dignité humaine.

Fort de ce constat, l'observatrice a réaffirmé le droit au retour des réfugiés palestiniens ainsi que leur droit à une compensation pour leurs pertes. Elle a également réaffirmé le droit des palestiniens déplacés suite aux hostilités de 1967 à retrouver leurs terres et maisons dans le Territoire palestinien occupé.

L'observatrice a tenu particulièrement à remercier l'UNRWA pour ses récents efforts pour réformer ses programmes essentiels en Jordanie, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Au Liban, elle a salué les progrès de la reconstruction du camp de Nahr el-Bared et en Syrie les programmes de formation technique offerts aux jeunes Palestiniens. Pour ce qui est de la situation en Cisjordanie et à Gaza,

elle a salué les efforts de l'Office pour apporter une aide alimentaire d'urgence aux milliers de familles de réfugiés. L'observatrice n'a pas manqué de dénoncer à plusieurs reprises les tentatives répétées d'Israël pour saper les travaux de l'Office, ce qui l'a amené à dire qu'il fallait qu'Israël se soumette à ses obligations légales.

M. MAGED ABDEL AZIZ (Égypte), qui s'exprimait au nom du Mouvement des pays non alignés (NAM), a remarqué qu'en dépit des obstacles et défis rencontrés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), il n'a cessé de jouer un rôle crucial dans la vie des 4,8 millions de réfugiés palestiniens dans la région où il apporte un soutien vital notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et d'autres services sociaux. L'Office a également contribué à la stabilité dans la région a affirmé le représentant, pour qui le rôle et le mandat de l'Office demeurent essentiels tant qu'une solution juste et durable n'a pas été trouvée à la question des réfugiés palestiniens, y compris leur droit au retour et à une compensation. Le Mouvement dénonce l'attitude israélienne qui fait obstacle au bien-être et au développement humain des réfugiés palestiniens, ainsi que ses pratiques illégales notamment les attaques répétées sur le personnel et les locaux de l'Office.

Après avoir remercié les pays qui accueillent des réfugiés palestiniens et les pays bailleurs de fonds de l'Office, le représentant du NAM a cependant soutenu que la situation financière critique de l'UNRWA exige une attention particulière de la communauté internationale. Pour le Mouvement, il est urgent de donner les moyens à l'Office de combler son déficit budgétaire, en particulier pour couvrir le coût de ses programmes spéciaux. Le Mouvement des pays non alignés appuie la demande du Secrétaire général laquelle il faudrait accroître le montant prélevé au titre du financement de l'UNRWA sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, et attend une décision positive en ce sens de la Cinquième Commission.

M. IOANNIS URAILAS, Union européenne, a commencé par saluer le travail réalisé par l'UNRWA et ses personnels, en particulier, dans des situations dangereuses, avant de souligner que l'Union européenne et ses membres sont les plus importants donateurs de l'Office. Entre 2000 et 2010, plus de 1,2 milliards de dollars ont été alloués par l'Union européenne et ses membres à l'Office. En 2011, 124 millions de dollars ont été versés au budget général. Ces ressources peuvent être utilisées à payer les salaires des enseignants, médecins et travailleurs sociaux des camps de réfugiés, a ajouté le représentant. L'Union européenne a en outre financé plusieurs autres programmes de l'Office, dont des projets de reconstruction, d'assistance en urgence ou de programmes sociaux, a-t-il ajouté avant de déplorer les destructions des installations de l'Office. Le représentant s'est ensuite déclaré préoccupé par la situation en Syrie, susceptible d'avoir un impact sur les opérations de l'Office. L'Union européenne regrette l'attaque de la région de Lakatia et, dans ce contexte, a déjà déboursé 11 millions de dollars supplémentaires pour le financement d'un projet dans le camp de réfugiés, a encore déclaré le représentant. En conclusion, il a lancé un appel aux autres donateurs, afin qu'ils tiennent leurs engagements financiers envers l'UNRWA. Pour sa part, l'Union européenne a lancé un processus au niveau interne pour le versement de sa contribution de 2012.

M. ABDOU SALAM DIALLO (Sénégal) a noté que depuis plus de soixante ans, la communauté internationale assiste, impuissante, à la difficile survie du peuple palestinien qui affronte une occupation dont la dureté a atteint des proportions qui heurtent la conscience collective. « Aucun autre groupe de réfugiés de notre époque n'a subi une aussi longue épreuve », a regretté M. Diallo pour qui, aujourd'hui, il y a plus de raisons d'être pessimiste qu'optimiste, face au refus continu de la partie israélienne de renoncer aux mesures qui entravent les nobles actions de l'UNRWA dans les territoires palestiniens occupés. Il a salué qu'en dépit de ces entraves, l'Office ne ménage aucun effort pour exécuter ses programmes et dispenser directement des services essentiels à environ cinq millions de réfugiés palestiniens. Pour la délégation sénégalaise, la communauté internationale doit réitérer son appréciation aux pays d'accueil des réfugiés palestiniens pour leur coopération avec l'Office et leur hospitalité. Elle plaide pour que l'UNRWA soit mise dans des conditions optimales pour lui permettre de s'acquitter de son mandat, ce qui suppose que les donateurs honorent leurs engagements et mobilisent les ressources financières nécessaires et prévisibles. M. Diallo est également d'avis qu'il faudrait reconsidérer la disposition de 1974 qui impose au budget ordinaire des Nations Unies de ne financer qu'une faible partie des besoins financiers de l'Office.

M. HASASN KLEIB (Indonésie) a déclaré qu'à Gaza, le blocus est le principal défi au développement et la première cause de la situation humanitaire catastrophique. Dans ce contexte, l'Indonésie appelle Israël à lever le blocus et toutes les restrictions de circulation de biens et de personnes. Le représentant a aussi estimé que l'occupation et la colonisation restent la principale entrave au processus de paix, avant de s'étonner qu'Israël continue sur cette voie. De même la question des réfugiés est une question essentielle pour un retour à la paix. À cet égard, soutenir l'adhésion de la Palestine en tant que Membre des Nations Unies est une première étape vers la paix, a-t-il ajouté, rappelant que les trois-quarts des membres de l'Assemblée générale sont en faveur de cette reconnaissance. Enfin, le représentant a demandé à la communauté internationale de se pencher sur les problèmes financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Sans un financement stable, l'Office ne pourra pas réaliser ses activités, a-t-il conclu.

M. PHAM VINH QUANG (Viet Nam) a reconnu que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) n'a cessé d'apporter les services de base et la protection nécessaires à la réalisation du bien-être et au développement humain de 5 millions de réfugiés palestiniens. Il a dénoncé la responsabilité israélienne dans la situation difficile de ces réfugiés, tant sur le plan économique et social que sécuritaire. Il a également attiré l'attention sur la situation grave des prisonniers politiques palestiniens dans les prisons israéliennes. Regrettant également qu'Israël empêche le personnel de l'Office de circuler librement, ce qui entrave la bonne marche de ses services humanitaires, le délégué a exigé que les privilèges et immunités de l'Office, en tant qu'organe des Nations Unies, soient respectés. Il a exhorté Israël à arrêter la construction du mur de séparation et ses activités de colonies de peuplement, à lever toutes les mesures restrictives et à permettre l'accès humanitaire au Territoire palestinien occupé. Le Viet Nam, qui a reconnu l'État de Palestine, soutiendra la demande légitime de la Palestine à accéder au statut de Membre des Nations Unies, a encore affirmé M. Quang.

M. IHAB HAMED (Syrie) a mis l'accent sur le fait que les Palestiniens sont victimes de desseins colonialistes et souffrent d'oppression, de discrimination raciale et de nettoyage ethnique, ce qui explique le chiffre de plus de 5 millions de réfugiés qui ont été chassés par Israël qui viole le droit international et le droit humanitaire. Le représentant a ensuite déploré que la communauté internationale ne soit pas parvenue à faire respecter les résolutions pertinentes des Nations Unies alors qu'Israël emmène des colons pour occuper les terres des Palestiniens, au vu et au su de tout le monde, a-t-il ajouté accusant certains États d'apporter un soutien à Israël, non seulement au sein des Nations Unies mais également en dehors. Il n'est plus acceptable que notre Organisation ne puisse faire respecter ses résolutions, a encore estimé le représentant, invitant la communauté internationale à faire pression sur Israël pour qu'il accepte d'abandonner la colonisation et le retour des réfugiés.

Le représentant a ensuite indiqué qu'en tant que pays qui accueille des réfugiés palestiniens, la Syrie a octroyé 225 millions de dollars à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. En outre, les réfugiés sont traités sur un pied d'égalité et la Syrie ne ménage aucun effort pour les protéger. Le représentant a ensuite déclaré rejeter les tentatives de dénaturer les faits dans certains camps. Le Gouvernement syrien a poursuivi les bandes armées qui se cachent dans les camps de réfugiés, sans perte parmi les réfugiés, a-t-il souligné. En conclusion, le représentant a demandé aux puissances qui accordent leur soutien militaire à Israël de revoir leur politique. Nous estimons qu'allouer une petite partie de ces immenses ressources permettraient d'atténuer les souffrances des Palestiniens, a-t-il conclu.

M. MOHAMED ALFALAH (Émirats arabes unis) appuie sans réserve le mandat de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) en vue d'atténuer les souffrances et les privations des réfugiés palestiniens. Sa délégation est préoccupée par les défis financiers et autres que l'Office doit relever ces dernières années, notamment à la suite du blocus imposé par Israël à la bande de Gaza et aux restrictions imposées aux mouvements du personnel de l'Office. Les Émirats arabes unis demandent à la communauté internationale de renforcer ses pressions sur Israël pour que celui-ci lève le blocus à l'encontre de la bande de Gaza et des camps de réfugiés palestiniens. Abordant la question du déficit financier de l'Office, qui s'explique par l'effet conjugué de la baisse des contributions internationales alors même que le nombre de réfugiés ne cesse d'augmenter, il a expliqué que les Émirats arabes unis ont toujours fourni un appui financier ou humanitaire direct ou indirect, réglant promptement leur contribution à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Le représentant a invité les autres États Membres à faire de même, voire à doubler leurs contributions volontaires à l'Office en vue de lui permettre de s'acquitter de ses responsabilités humanitaires jusqu'à ce qu'un règlement complet soit réalisé conformément au droit international.

Mme TINE MORCH SMITH (Norvège) a regretté que la question des difficultés financières structurelles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui avait été soulevée l'année dernière, n'ait toujours pas pu être réglée. Pour cela, il faut, selon elle, agir sur les sources de financement de l'Office; sur son mode de fonctionnement et sur la manière avec laquelle il coopère avec d'autres parties prenantes et partenaires. La délégation norvégienne estime que la base des bailleurs de fonds de l'Office doit être impérativement élargie. À ce titre, elle a salué les contributions nouvelles du monde arabe et des puissances émergentes, qui viennent compléter les efforts des donateurs traditionnels. Elle a également plaidé en faveur d'un financement plus important de l'UNRWA sur le budget ordinaire des Nations Unies. Quant au mode de fonctionnement de l'Office, la déléguée a estimé qu'il était important de pouvoir poursuivre les réformes entamées dans le cadre de l'initiative « Changements durables », car, selon elle, il faut pouvoir compter sur un Office « fort » au cours des années à venir, indépendamment des résultats des pourparlers politiques. L'Office devrait en outre capitaliser sur des synergies avec d'autres organes des Nations Unies, l'Autorité palestinienne et les pays d'accueil des réfugiés palestiniens, ainsi qu'avec d'autres partenaires du développement dans le territoire palestinien occupé. En tant que donateurs, nous avons la responsabilité collective de veiller à ce que nos contributions soient dépensées le plus rationnellement possible, a-t-elle poursuivi, ajoutant qu'il n'est pas logique que certaines organisations soient surfinancées, alors que d'autres, qui sont tout aussi importantes pour la réalisation de l'objectif commun, serait structurellement sous-financées.

M. ABDULMOHSEN ALYAS (Arabie saoudite) a souhaité que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient continue à fournir ses services aux réfugiés, avant d'estimer qu'il est important que les bailleurs de fonds traditionnels répondent aux problèmes de financement de l'Office. En ce qui concerne le Royaume d'Arabie saoudite, celui-ci a augmenté ses contributions à l'Office pour se hisser au troisième rang de ses donateurs. Le représentant a ensuite estimé que les réfugiés doivent recevoir des compensations et bénéficient de leur droit au retour, ceci en conformité avec les résolutions pertinentes des Nations Unies. Par ailleurs, l'Arabie saoudite condamne le siège continu de la bande de Gaza et appelle à la levée de ce siège. Elle demande aussi qu'on fasse tomber le mur de séparation, en vertu de son caractère illégal. Israël doit en outre compenser l'Office pour toutes les pertes causées à ses installations, a conclu le représentant.

M. EI HAB OMESH (Jordanie) a exprimé la reconnaissance de son pays à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour ses efforts inlassables. La cause palestinienne, et la question des réfugiés palestiniens sont au cœur du conflit au Moyen-Orient, a-t-il affirmé, ce qui explique que la Jordanie a toujours essayé de trouver une solution à cette question sur la base du droit international. Pour sa délégation, cette solution passe par le droit au retour et par l'indemnisation des réfugiés palestiniens. Rappelant que la Jordanie accueille la grande majorité des réfugiés palestiniens, soit environ deux millions de personnes, il a expliqué que cela représentait un coût considérable pour le Gouvernement jordanien. Pour l'année 2011, la Jordanie a dépensé 900 millions de dollars pour apporter des services aux réfugiés palestiniens, a dit M. Omesh.

Il a regretté que seuls 21% du budget de l'Office soient alloués à ses activités en Jordanie, alors même qu'elle accueille 42% des réfugiés palestiniens. Pour le représentant, il est crucial de permettre à l'Office de sortir des difficultés financières récurrentes qu'il connaît car elles ont un effet négatif sur la communauté des réfugiés et, par conséquent, sur la paix et la sécurité dans la région. M. Omesh a insisté sur le rôle de la communauté internationale, qui doit permettre de résoudre de façon durable la question des réfugiés palestiniens. Par ailleurs, le délégué a exhorté les pays donateurs à honorer leurs engagements financiers et à augmenter leurs contributions au budget de l'Office. La Jordanie souhaite également que l'Office élargisse ses actions aux 13 camps qui existent sur son territoire, alors qu'actuellement elles ne couvrent que 11 d'entre eux. Le Gouvernement jordanien voudrait en outre que l'Office prenne davantage en charge les services de santé dans les camps de réfugiés palestiniens en Jordanie, a ajouté le représentant. Pour la délégation jordanienne, il ne faut sous aucun prétexte réduire l'appui politique et financier à l'Office et cela tant qu'il n'y a pas un règlement juste et durable de la question des réfugiés palestiniens.

M. CHANGWEI ZHANG (Chine) a déclaré que le blocus de Gaza par Israël rend la vie difficile aux Palestiniens. Dans ces conditions, la Chine demande à Israël de lever le blocus pour faciliter la circulation des biens et personnes. Le représentant s'est ensuite déclaré préoccupé par la situation financière de l'UNRWA, avant de souligner que depuis 1980, la Chine a versé des contributions tous les ans à l'Office et continuera à le faire, à mesure de ses moyens. La Chine est en outre favorable à la reconnaissance d'un État palestinien comme État Membre à part entière des Nations Unies. La Chine soutient également les négociations de paix entre les deux parties, y compris sur le retour des réfugiés palestiniens, a conclu le représentant.

Mgr FRANCIS A. CHULLIKATT, Observateur permanent du Saint-Siège a regretté les difficultés financières que rencontre l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Il a constaté qu'alors que les ressources de l'Office baissent, les demandes des réfugiés augmentent. Pour le Saint-Siège, il est plus urgent que jamais de trouver une solution juste et durable à la question des réfugiés palestiniens. Le Saint-Siège reste convaincu que la solution à deux États a le plus de chance de satisfaire les exigences des réfugiés, a dit Mgr Chullikatt. Il exhorte donc toutes les parties à engager un dialogue constructif afin de parvenir à la paix en Terre Sainte, a-t-il ajouté. En ce qui concerne la demande présentée en septembre par le Président palestinien, Mahmoud Abbas, pour que la Palestine devienne un État Membre à part entière de l'ONU, le Saint-Siège est en train de l'étudier, a indiqué l'Observateur permanent. Il a insisté pour que le statut de ville sainte de Jérusalem, qui à la fois patrimoine du Judaïsme, du Christianisme et de l'Islam, respecte la liberté de religion et garantisse un accès permanent et sans entrave aux fidèles de toutes les religions, aux lieux saints.

* * * * *